NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

49 N° 8 1922

Les Anges du Psaume 103

Albert CONDAMIN

p. 403 - 409

https://www.nrt.be/en/articles/les-anges-du-psaume-103-3060

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Les Anges du Psaume 103

Voici la note promise, en juillet de l'an dernier, pour « un peu plus tard ». Il ne faut pas tarder davantage.

Dans la traduction du Psaume **103** donnée alors, on a pu lire au verset 4 :

> En vents tu transformes tes anges ;
> tes ministres, en un feu ardent.

Depuis une soixantaine d'années beaucoup de traducteurs, même catholiques, abandonnent résolument cette interprétation qui, à première vue, il est vrai, n'offre pas un sens très plausible. Ils intervertissent les rôles du régime direct et de l'*attribut* : *au lieu d'anges changés en vents, nous avons* les vents devenus des anges, ou plutôt des « messagers », selon le sens premier et également usuel du mot hébreu :

> Des vents il fait(1) ses messagers,
> Des flammes de feu ses serviteurs. (CRAMPON.)

(1) Dans les versets 2-5, ou 3-5, bon nombre de commentateurs traduisent par la 3e personne : *il fait* ou *il a fait*. En hébreu, il y a des participes, **avec ou sans l'article ; mieux vaut, semble-t-il, suivre le mouvement du**

Tel est le sens préféré par les commentateurs protestants, de Wette (1836), Hupfeld, Delitzsch, Reuss, Cheyne, Kautzsch, Baethgen, Kittel, L. Randon dans la *Bible du Centenaire* (1920), et par les catholiques Lesêtre (1883), Flament, Crampon, d'Eyragues, Zenner-Wiesmann, Pannier, Schlœgl, Knabenbauer (1912). Je me rappelle avoir entendu, il y a quelques années, un vénérable religieux, d'un conservatisme austère, se prononcer énergiquement en faveur de cette dernière traduction; l'autre le choquait, le scandalisait presque. Sa conviction profonde ne fut un peu ébranlée que par la citation de l'*Epître aux Hébreux*, **1**, 7. Cependant plusieurs raisons, convergeant dans le même sens, invitent impérieusement à traduire : « tu transformes tes anges en vents... »

1. L'ORDRE LOGIQUE ET L'USAGE DE LA LANGUE. — En hébreu, comme en grec, en latin et en français, quand un verbe signifiant *faire* ou *rendre tel*, est suivi de deux accusatifs sans préposition, dont l'un est *régime direct* et désigne l'objet immédiat de l'action, et l'autre est *attribut* et exprime le résultat de l'action, *celui des deux qui suit immédiatement le verbe est le régime direct; l'attribut vient en second lieu.* On peut dire que c'est la règle générale et que les exceptions, s'il y en a, sont fort rares. (Cf. Gram. hébr. de Gesenius-Kautzsch, § 117, *ii* et *kk*). *Io.* **4**, 46 offre un exemple très clair : ἐποίησεν τὸ ὕδωρ οἶνον, « fecit aquam vinum », il a rendu l'eau vin, c. à d., il a changé l'eau en vin. En hébreu, « je change les fleuves en désert » Is. **50**, 2; cf. **51**, 10; Gen. **27**, 9; **28**, 18; Ex. **30**, 25; III Reg. **18**, 32, etc. Les exemples abondent; et ici même nous avons dans le verset précédent « ponens nubem currum tuum », « des nuages tu fais ton char », littéralement : « établissant les

contexte, et employer partout la 2e personne, exprimée aux versets 1, 6, 7 et suivants.

nuages (comme) ton char ». C'est la marche naturelle des idées. Si l'on s'en écarte parfois pour exprimer en premier lieu le résultat de l'action qui, dans un cas spécial, frappe tout d'abord l'esprit, on emploie une préposition, pour éviter toute méprise : « il a changé *en* vin l'eau ».

2. LE PARALLÉLISME. — Dans le second membre du vers, remarquez le pluriel, *ses serviteurs* ou *ses ministres*, attesté par toutes les versions anciennes, comme par l'hébreu massorétique. Il faut nécessairement prendre ce mot pour synonyme du mot « anges » et régime direct du verbe : « (tu transformes) tes ministres en un feu ardent ». En effet, si ce mot marquait le résultat de l'action, il faudrait le faire accorder avec le mot « feu » et le mettre au singulier : « tu fais du feu ton serviteur ».

3. LES VERSIONS ANCIENNES.

LXX : ὁ ποιῶν τοὺς ἀγγέλους αὐτοῦ πνεύματα,
καὶ τοὺς λειτουργοὺς αὐτοῦ πῦρ φλέγον.

Syr. *Qui fait de ses anges un souffle et de ses ministres un feu ardent.*

S. Jér. *Qui facis angelos tuos spiritus, ministros tuos ignem urentem.*

La construction logique, le pluriel λειτουργούς, *ministros*, ne permettent guère de se méprendre sur la pensée des anciens traducteurs. Noter aussi l'article devant ἀγγέλους et λειτουργούς : c'est l'objet sur lequel s'exerce l'action, qui est ordinairement déterminé.

Le Targoum paraphrase dans le même sens : « qui fait ses messagers prompts comme le vent, ses ministres forts comme le feu ardent ».

« Souffle » au singulier, dans le syriaque, est très caractéristique et montre que ce mot n'a pas été pris pour régime direct ; sinon, nous aurions : « qui fait du souffle (du vent) son messager. »

4. L'Épître aux Hébreux, **1**, 7. — = LXX, à la seule différence de πυρὸς φλόγα, au lieu de πῦρ φλέγον.

Pour l'exégèse rationaliste ce témoignage n'a pas plus d'autorité que la version des Septante. Au contraire, les catholiques le croient inspiré et exempt d'erreur; les uns repoussent la seconde traduction de *Ps.* **103**, 4 comme absolument inconciliable avec le raisonnement de l'Apôtre (Bellarmin, Schegg, Thalhofer, Patrizi, Corluy, Huyghe, etc.); les autres s'efforcent de les concilier (sans y réussir), ou ils tiennent cette conciliation pour si bien démontrée qu'on n'a plus besoin d'en parler (Crampon, traduction, 1905).

Le P. Knabenbauer offre une interprétation nouvelle, des plus inattendues : il prend hardiment l'offensive, et soutient que les mots *qui facis angelos tuos spiritus* signifient « ventos adhibes tanquam nuntios », et que c'est même *le seul sens compatible avec le raisonnement de l'Apôtre* : « neque aliter explicandum est quod legitur in epistola ad Hebraeos **1**, 7, ubi haec sola acceptio argumento apostoli congruit, qui ostendere vult inferiorem condicionem Angelorum ratione habita Filii... » — Mais la citation de *Hebr.* **1**, 7 est précédée de ces mots : πρὸς μὲν τοὺς ἀγγέλους λέγει; « il dit *au sujet des anges* (ou *pour ce qui concerne* les anges : on est d'accord sur le sens de πρός, cf. *Rom.* **10**, 21; *Luc* **12**, 41; **20**, 19) ». Quel serait donc ce raisonnement : « Au sujet des anges il dit : *Des vents il fait ses messagers?* » L'objection avait été formulée en termes très clairs par le P. Huyghe : « ... Nullum est argumentum; nam ex eo quod venti et fulgura Deo ministrant, nullo modo sequitur Filium Dei esse superiorem *angelis*. » (*Com. in Ep. ad Hebr.*, 1901, p. 56). Que répond le P. Knabenbauer? D'après lui, la preuve se ramènerait à ceci : « ... Ex ipso *nomine angeli* i. e. nuntii arguit : quod spectat ad Angelos, *angelum i. e. nuntium esse in regno Dei non est tanta dignitas in regno Dei*; nam nuntii a Deo etiam adhibentur venti et ignes. » Comme on le voit,

sans la phrase que j'ai soulignée le raisonnement est inintelligible ; mais le texte de l'Apôtre ne contient pas un mot de cette phrase essentielle. — De plus, comment le nom ἄγγελος, parce qu'il signifie « messager », marquerait-il l'infériorité des anges par rapport à Jésus-Christ, puisque Jésus-Christ est appelé de ce nom ? Knabenbauer semble avoir oublié son commentaire de *Malachie* 3, 1 : « Veniet ad templum suum Dominator quem vos quaeritis et angelus testamenti... » : Veniet autem promissa implens tanquam *angelus testamenti*, i. e. legatus, internuntius, conciliator foederis promissi... Et apte quidem. Nam in Messia demum absolvuntur et complentur promissiones... »

En réalité, dans *Hebr.* 1, 7, la mutabilité, le caractère transitoire et parfois matériel des fonctions angéliques est opposé à la souveraineté éternelle du Fils de Dieu (v. 8). C'est encore la manière de voir de Mgr Mac Evilly, de l'évêque anglican Westcott et de Milligan dans leur commentaire de l'*Epître aux Hébreux*.

5. Le sens de *Ps.* 103, 4 considéré en lui-même. — Le P. Gismondi a montré combien était plausible l'interprétation des anciens. Son travail sur ce sujet m'est connu seulement par un compte rendu de la *Revue biblique* (1896, p. 469-470) dont je citerai quelques lignes : « ... Il montre comment on doit... comprendre la Sainte Écriture toutes les fois qu'on nous y rappelle la participation des anges aux œuvres grandioses du Très-Haut, ce qui arrive dans chaque manifestation par laquelle la Divinité veut se communiquer à l'homme mortel. L'ange devient alors l'âme du phénomène, terrible ou merveilleux, sous lequel le Dieu invisible cache sa majesté. » Le P. Gismondi établit ce principe sur de nombreux rapprochements, de nombreuses citations tirées d'autres livres de la sainte Ecriture, ce qui permet de conclure que le verset en question a, sous une forme qui pourrait paraître hyperbo-

lique, une signification réelle. Il veut dire que toute l'énergie et la rapidité d'action propre aux anges est au pouvoir de Dieu et qu'il emploie cette force pour être l'âme et le moteur de ces phénomènes de la nature quand ceux-ci doivent exécuter ses conseils ou ses jugements. Ce sens s'accorde merveilleusement avec le contexte [du Psaume]... » (1).

Les textes bibliques sur lesquels s'appuyait le P. Gismondi sont probablement II *Sam.* **24**, 15-17, où l'on voit les ravages de la peste identifiés avec l'action de l'ange de Iahvé, et les passages parallèles, II (IV) *Reg.* **19**, 35 (= *Is.* **37**, 37), cf. *Ex.* **12**, 23, 29, etc.

6. LE CONTEXTE. — C. A. Briggs dans son grand commentaire des *Psaumes* (vol. II, 1907) a gardé l'ancienne interprétation : « Elle est, dit-il, tout à fait naturelle en soi. Elle est aussi d'accord avec la pensée précédente du poète. Ainsi que Dieu lui-même est conçu comme réellement présent dans la nature, revêtu de lumière, déployant sa tente dans les cieux, se servant des nuages comme d'un char ; de même ses anges, les esprits qui l'entourent et le servent, sont représentés comme prenant la forme des vents et des éclairs. Sans doute l'auteur se figure quelque chose d'analogue au char des chérubins d'*Ez.* **1** ».

Westcott est du même sentiment : « En y regardant de plus près, le contexte du Psaume favorise cette traduction. La pensée est que, là où les hommes ne voient tout d'abord que des objets matériels et des phénomènes de la nature, Dieu est présent, accomplissant sa volonté au moyen de ses serviteurs sous l'action des éléments » (*l. c.*). Pour le P. Gismondi, comme on vient de le voir, cette harmonie avec le contexte est frappante.

(1) L'explication du P. Gismondi a été mal saisie dans le Commentaire de Crampon (*La Sainte Bible*, t. VII, 1904, p. 294) et apportée en faveur de la traduction opposée !

Si l'on veut constater clairement, dans le Psaume **103**, la connexion du verset 4 avec les versets précédents, il faut comparer ce passage au Psaume **17**, v. 10-13 :

> Il inclina les cieux et descendit;
> une nuée noire était sous ses pieds.
> Porté sur les chérubins, il volait,
> il planait sur les ailes du vent...
> Lumineux devant lui ses nuages lançaient du feu,
> de la grêle et des charbons ardents.

Remarquez « *sur les chérubins* » et « *sur les ailes du vent* » en parallélisme synonymique. Corluy dit à ce propos : « Utitur ergo Deus cherubinis, angelis, pro ventis » (*Spicilegium*, t. II, p. 18).

Autrefois l'exégèse juive avait vu dans ce verset du Psaume **103** une transformation *réelle* des anges en vents et en feu. Pour réagir contre ce littéralisme grossier, quelques rabbins ont les premiers, semble-t-il, pris le moyen radical d'écarter complètement les anges. Leur fâcheuse initiative a eu trop de succès; mais l'interprétation correcte n'a jamais cessé d'avoir des représentants : outre les auteurs nommés plus haut, A. F. Kirkpatrick paraît la préférer dans son commentaire des *Psaumes;* G. A. Barton n'en donne point d'autre dans l'*Encyclopaedia of Religion and Ethics*, vol. IV, 1911, p. 596[b].

Ore Place, Hastings. ALBERT CONDAMIN, S. I.